



Ville de Thouars
14 place Saint-Laon
CS 50183
79103 Thouars cedex

Thouars, le 15 novembre 2023

Communiqué de presse

Réaménagement des places : diagnostic archéologique

Dans le cadre du projet de réaménagement des places, la Ville de Thouars a confié à l'INRAP la réalisation du diagnostic archéologique préalable au chantier, sur la place Lavault. Les fouilles seront réalisées en trois phases à partir du lundi 20 novembre. Elles sont programmées jusqu'à mi-décembre.

A partir du vendredi 17 novembre après le marché, le stationnement sera interdit sur une partie de la place Lavault, au fur et à mesure de l'avancement du chantier :

- >1^{ère} phase : du parvis des Halles au passage piétons « n°31 boulevard Pierre et Marie Curie »
- >2^è phase : du « passage piétons n°31 boulevard Pierre et Marie Curie » au « passage piétons n°21 » de la même voie
- >3^è phase : du « passage piétons n°21 boulevard Pierre et Marie Curie » à l'extrémité de la place côté Flandres Dunkerque.

Au fil des phases, les commerçants seront successivement déplacés et installés sur les parkings extérieurs bordant la place Lavault et le boulevard Pierre et Marie Curie, ainsi que sur la voie de circulation du boulevard comprise entre les deux places et les Halles.

Les vendredis, à partir du 24 novembre, pour les besoins du marché, le stationnement sera interdit sur les parkings extérieurs de la place Lavault bordant le boulevard Pierre et Marie Curie, de 5 h à 14h30. La circulation sur le boulevard Pierre et Marie Curie, entre le Parvis des Halles et l'avenue Victor Leclerc s'effectuera à sens unique sur chaussée rétrécie, de la place du Boël vers l'avenue Victor Leclerc.